Photo : L. BARRUEL

Imprimé sur papier recyclé

BRIVES CHARENSAC

BRIVES-CHARENSAC

Bulletin municipal - Décembre 2011

Édito

SOMMAIRE

- *Edito* ..... *p. 3*
- *Travaux* ..... *p. 4 et 5*
- *Urbanisme, cadre de vie* ..... *p. 6*
- *Crue du 4 novembre* ..... *p. 7*
- *Repas des écoles* ..... *p. 8*
- *C.C.A.S.* ..... *p. 9*
- *Vie de la commune* ..... *p. 10 et 11*
- *Maison pour Tous* ..... *p. 12 et 13*
- *Etat Civil* ..... *p. 14*

BULLETIN MUNICIPAL DE BRIVES-CHARENSAC

Rédaction - Photos - Diffusion
Mairie de Brives-Charensac
Tél. : 04 71 02 12 55

Conception - Compo - Régie
PUBLICIBLE
1 rue du 8 mai 1945
43750 Vals Près Le Puy
Tél. **04 71 09 77 85** - Fax. 04 71 02 54 93
Email : agence@publi-cible.com

Impression : **Phil'Print** Yssingeaux

Dépôt légal : à parution. Reproduction même partielle interdite. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

DON DU SANG
à la Maison Pour Tous

Jeudi 28 juin 2012
Jeudi 29 novembre 2012
de 9h30 à 12h

Bonne Année 2012 !

Chers Amis Brivois,

Chaque fin d'année, par tradition, nous consacrons des moments privilégiés aux échanges venant « du cœur ». Me concernant, cette période me permet de conforter les contacts que j'entretiens avec vous sans oublier la touche d'amitié indispensable dans notre société.

Très attentif aux activités et résultats des uns et des autres, soucieux de répondre à vos préoccupations autant que d'apporter « de l'huile aux engrenages » afin d'éviter les conflits, j'entends par cette action, être un élu de proximité, fier de vivre parmi vous et de connaître comme vous les joies et désagréments de la vie ordinaire.

Cette année 2011 est restée une année difficile sur le plan national, certes, mais nous devons apprendre désormais que nous vies quotidiennes sont gérées au plan européen ET mondial !
Il n'empêche : chez nous, en bas, l'emploi régresse donc le chômage augmente. Nous le ressentons fortement en Mairie où nous recevons les personnes accablées par la perte de leur emploi ou leurs recherches vaines !
Chacun croule sous les taxes. Les Communes, Départements, Régions ne sont pas épargnés car l'Etat transfère des charges qui aggravent les budgets des Collectivités.
Quand aux responsabilités, elles sont multipliées. Les dossiers administratifs atteignent des sommets d'exigence et de durée : trois ou quatre ans sont aujourd'hui nécessaires pour voir un projet aboutir.

A Brives-Charensac, comme pour toutes les communes, la rigueur gouvernementale nous place dans une situation faisant appel à l'expérience, à la vigilance et au doigté. La Municipalité et le Conseil Municipal ont adopté depuis 19 ans la stabilité financière : pas d'augmentation d'impôts de notre fait, ce sont les bases imposées par l'Etat qui ont augmenté fortement (voir impôt foncier).
A Brives-Charensac, notre ambition affichée depuis toujours de ne pas provoquer de surendettement et d'éviter tout blocage de l'investissement s'avère un succès. Le corollaire de cette situation accentue l'expression de solidarité envers autrui. Nous nous y attachons dans la pertinence.

Je souhaite à tous de terminer cette année 2011 auprès d'amis, des membres de la famille, des voisins avec qui on aime partager des moments de fête sans que « l'argent-roi » soit indispensable.
Je pense aux plus malheureux, à ceux qui souffrent et aux alités, aux personnes isolées dans la détresse ; l'espoir de jours meilleurs doit les aider.

A vous tous, je souhaite une BONNE ANNEE 2012. Au plaisir de vous rencontrer.

Jean-Claude FERRET, Maire de Brives-Charensac,
Conseiller Général le Puy-Est

> Conseil Municipal des Jeunes

Le samedi 10 décembre avait lieu l'élection du Conseil Municipal des Jeunes de Brives-Charensac dont voici les élus :

DUSSENNE Phild
MIALON Louna
DEMME Jérémy
SIKA Brian
GAILLARD Audrey
PINGUET Elsa
DA MOTA Léa
LANCOU Jonathan
BERTHELOT Clément
DI PADOVA Mohamed
EL FALLAHI Yassine
FAUGERE Lisa
MATHIEU ANBAR Sofian
MAZIERES Thibaut
GORY Pauline
GUICHARD Anne
TALLAND Adrien
MASELLA Killian
PINGUET Thibault
DEPLAGNE Marie
ROCHETTE Antoine
DUPAS Marlène

Rue de Charensac <

Les riverains de la Rue de Charensac ont fait preuve d'une grande dose de patience en supportant stoïquement tous les inconvénients liés aux travaux de rénovation de cette rue.

■ Accès perturbé, voirie et trottoirs défoncés, ronflements lancinants des engins de chantier et des compresseurs, infiltrations sournoises des eaux de rinçage des bétons, etc...
■ Les riverains ont tout supporté restant courtois et compréhensifs envers les entreprises et leurs collaborateurs.
■ Le Conseil Municipal derrière son Maire les remercie vivement pour leur exemplaire compréhension.

Ouf !! Après 14 mois de travaux, la rue a enfin retrouvé calme et sérénité.
Pas toujours nous a-t-on dit. Quelques énergumènes la détournant de sa vocation de voie de desserte, l'utilisent à grande vitesse comme voie de transit pour rejoindre le pont.
■ La mise en place de panneaux limitant la vitesse à 30 km/h sur son parcours et quelques contrôles de police devraient rapidement régler cette nuisance.

Mais, revenons un instant sur le déroulement de cette réalisation.

La rue de Charensac, au début...
et à la fin des années 1900...

TRAVAUX EN SOUS SOL

■ Devant le constat de l'extrême vétusté des réseaux d'assainissement et d'eau potable existants, une réfection complète sur 320 mètres linéaires a été réalisée.
■ En partenariat avec le SAE, la création d'un réseau séparatif en lieu et place de l'unitaire existant rend plus efficace écologiquement le fonctionnement de la station d'épuration de la Petite Mer en lui envoyant désormais simplement les eaux usées de cette rue débarrassées des eaux parasites (ruissellement et eaux pluviales) qui elles sont envoyées à la Loire.
■ Une petite partie des réseaux secs (EDF et TELECOM) ont été enfouis débarrassant ainsi les façades de disgracieux supports.
■ Pose d'un système d'arrosage automatique alimentant de part et d'autre de la rue les jardinières hors-sol ainsi que les pieds des arbres d'ornement.
■ Montant de ces travaux sous chaussée : 369 000 € dont : 231 000 € pris en charge par le SAE laissant ainsi à la commune un coût résiduel de 138 000 €.
■ Débutés en octobre 2010 ces travaux furent achevés en avril 2011
■ Ce marché de travaux a été confié à l'entreprise SDRTP.

TRAVAUX DE SURFACE

■ Après déplacement de la nouvelle chaussée, création unilatéralement d'un trottoir béton désactivé ocre/rouge exclusivement réservé aux piétons. le côté opposé accueillant le stationnement des véhicules réalisé en enrobé traditionnel ou porphyre à grenailler suivant leur destination (chaussée ou parkings).
■ Les chaînes d'angles et les passages piétons ont été réalisés en pavage de granit jaune du Portugal.

■ La mise en place de mobilier urbain favorise l'utilisation et la sécurité des usagers :
- potelets d'interdiction de stationnement sur le trottoir réservé aux piétons (certains sont amovibles permettant les déménagements, clefs à récupérer en Mairie).
- Jardinières hors sol permettant la rupture visuelle de l'aspect minéral du trottoir.
- mise en place d'abris pour conteneurs à ordures faisant disparaître l'impact visuel anarchique que nous connaissions par le passé.
- Enfin des plantations d'arbres à hautes tiges et arbustes agrémentent gracieusement cette réalisation.

■ Montant total des travaux de surface : 734 000 €. Débutés en avril ces travaux s'achevèrent en octobre.
■ Subvention accordée par le Conseil Général (dans le cadre du cg2d) : 80 000 €.

Ont participé à cette réalisation :
Sylvie DESPINASSE Architecte pour la conception du projet, AB2R bureau d'études chargé de la direction du chantier, les entreprises ODTP, EUROVIA, SDRTP, DURAND ET ESPACE PALLANDRE. Michel DAVID responsable des services techniques municipaux à superviser ces travaux.

Par courrier du 22 novembre 2011, le cabinet de kinésithérapie et d'ostéopathie GRAS situé au 53 rue de charensac, nous remercie :
« ... votre écoute et des modifications réalisées devant le cabinet. Nous sommes ravies du résultat final et nos patients soulagés de constater que l'accessibilité au cabinet a été respectée »

> Rue de Charensac : inauguration

> Projet d'extension du Club House du Tennis

- Extension latérale dans le prolongement ouest de l'existant.
- Les vestiaires-sanitaires seront transférés dans l'extension et seront remplacés dans l'existant par une salle de réunion.
- A ce jour, l'estimation financière dépassant le budget prévisionnel, des études complémentaires sont en cours.

> Pont de la Transcévenole ou Pont d'Orzilhac

Des fissures inquiétantes apparaissent sur une arche du pont d'Orzilhac en limite de commune.
Devant le danger, le Maire a pris un arrêté.
Des barrières et des panneaux ont été mis en place.

> Programme "Habiter mieux"
Lutte contre la précarité énergétique en Haute-Loire

Vous êtes propriétaire de votre logement ?
Vous souhaitez engager des travaux pour réaliser des économies d'énergie ?
Vous pouvez bénéficier d'aides importantes pour des travaux d'amélioration thermique de votre logement.

Pour tous renseignements complémentaires,
contactez le Service Urbanisme en mairie : Tél. 04 71 02 12 55.

Feuilleton de la Loire : Xe épisode ! <

Vu le vif intérêt que porte la population Brivoise ou extérieure sur le devenir des seuils, associé au désir de retour au paysage d'eau qui nous ravissait tant., je sais ne pas vous lasser en vous apportant régulièrement l'information relative à la vie de la Loire à Brives-Charensac. La commune a engagé en 2009, auprès du Tribunal Administratif, un référé motivé par la décision de l'Etat de se désengager de la gestion des seuils ainsi que de leur maintenance. En octobre 2009, le juge a nommé un Expert dont vous trouverez ci-dessous la synthèse rendue par notre avocat.

Comme vous le savez, nous avions demandé cette expertise de façon à ce que la commune ait des informations aussi objectives que possible sur les points suivants :

1 - La nature et l'importance des dégâts réels causés aux seuils mobiles afin de savoir s'ils ne sont effectivement pas en état de fonctionner comme le prétend l'Etat,

2 - le coût de la remise en état des seuils mobiles,

3 - le coût annuel de l'exploitation de ces seuils mobiles dans la mesure où l'Etat entend s'en décharger et en remettre la charge à une collectivité territoriale, éventuellement la commune !

L'expert répond à ces différents points : il confirme que les 3 seuils mobiles à l'heure actuelle ne peuvent pas fonctionner dans la mesure où ils sont asservis à un système de télécommande sur le seuil d'Audinet qui est le seul à avoir été endommagé et que ce système est hors d'usage suite à la crue de 2008.

Il conclut que si le seuil d'Audinet est hors d'usage, c'est à cause des dégâts commis par la crue sur l'alimentation du local machinerie et ces dégâts proviennent d'une erreur de conception et de la réalisation des installations, non prévus pour résister à la crue.

Dans la mesure où il s'agit de l'Etat dans la maîtrise d'ouvrage de cette réalisation, les dommages causés à la commune par cette erreur devraient pouvoir être mis à la charge de l'Etat. Il est vrai que l'Etat ne refuse pas de remettre en état les seuils, mais lie cette remise en état au fait que la maintenance et le fonctionnement seraient pris en charge par une autre collectivité.

L'expert a néanmoins chiffré le coût de la remise en état à environ 150 000 euros HT. Les services de l'Etat qui auraient lancé une procédure de marché public annoncent la même somme. Celle-ci est gelée pour le moment.

Le coût de la remise en état des seuils n'inclut pas le coût des travaux de nettoyage et de remise en état des rives et de la digue. En incluant ces sommes, la note s'élève à 425 000 euros.

La commune attendait également que l'expert chiffre le coût réel du bon fonctionnement annuel des 3 seuils. Suite aux travaux comparatifs faits par l'expert, celui-ci estime que ce coût global serait compris entre 132 000 € TTC et 155 400 € TTC selon si l'on inclut le coût de location des 3 logements de service servant aux agents de surveillance et de maintenance (fin de synthèse).

Tel est le commentaire que je puis faire des travaux de l'expert qui nous ont semblé très sérieux et très fouillés. La commune est donc en possession de tous les éléments financiers qu'elle souhaitait.

COUP DE THEATRE LE LUNDI 24 OCTOBRE 2011

Le Ministre, Laurent Wauquiez, annonce : "j'ai convaincu Nathalie Kosciusko-Morizet. L'Etat va financer la réparation des 3 seuils hors d'usage depuis la crue 2008". Ci-dessous document Presse la Tribune le Progrès du 25/10/2011 - Christophe Bouyer.

Tout ceci, demeurant de l'ordre du prévisionnel, il est nécessaire pour une bonne compréhension, de l'isoler du deuxième volet incluant la gestion et la maintenance, ces activités devenant pérennes une fois les travaux de réparation exécutés. Ce deuxième volet évidemment assorti d'un financement, se trouve aujourd'hui dans une totale nébuleuse ! Un deuxième coup du théâtre ?

QUESTIONS A JEAN-CLAUDE FERRET

Maire de Brives-Charensac

« J'espère que les travaux seront réalisés selon le calendrier annoncé »

Photo Christophe Bouyer

En tant que maire de Brives-Charensac, comment accueillez-vous cette nouvelle ?
C'est une excellente nouvelle. J'espère juste que les travaux seront réalisés selon le calendrier annoncé.

Vous insistez pour que les seuils de la Minoterie et de la Chartreuse soient opérationnels avant l'été prochain. Pourquoi ?
Avant le début de la saison touristique, cela permettrait de cacher les creusements de la Loire et le béton disgracieux mais nécessaire à la consolidation des ponts. On pourrait aussi envisager de remettre en eau le canal qui longe le fleuve par un système de pompes. Il serait enfin possible pour le club de canoë-kayak, en sommeil aujourd'hui, de reprendre ses activités.

Le triste de visage qu'offre le fleuve à Brives-Charensac a-t-il eu un impact sur le tourisme ?
C'est incontestable. Depuis 2008, le camping connaît une baisse de fréquentation. L'ouverture de la piscine à côté n'y a rien fait. Pour l'été 2010, cette baisse dépasse les 5 %. À la longue, on pourrait nous accuser de faire de la publicité mensongère. Nous vantons nos plans d'eau, et regardez : la végétation a repris ses droits, le lit est encombré et cela pose des problèmes de sécurité.

Et au niveau de la sécurité...
Il faut absolument que les seuils soient vite opérationnels et fassent ensuite l'objet d'un suivi sérieux afin qu'en cas de crue, nous soyons certains qu'ils tombent et préservent la digue.

Au final, êtes-vous rassuré ?
Oui, si la somme annoncée est effectivement consacrée à ces aménagements au cours des deux prochaines années.

Propos recueillis par Christophe Bouyer

Des travaux approchant les 500 000 euros

Compte tenu de l'ampleur du chantier, les travaux se dérouleront par étapes.

- Ayant subi des dégradations moins importantes que les autres structures, les seuils de la Minoterie (seuil central) et de la Chartreuse (le plus en aval) devraient être à nouveau opérationnels à l'été 2012.

« Le 21 juin », s'engage le préfet Denis Conus. La manœuvre des clapets de ces deux seuils est aujourd'hui impossible du fait d'un dysfonctionnement du poste central de supervision. Le montant total des travaux est estimé à 50 000 euros HT.

- Le seuil d'Audinet (le plus en amont) a subi des dommages plus importants avec des affouillements en rive gauche qui ont provoqué l'arrachage des câbles électriques et des flexibles hydrauliques et, d'autre part, l'arrachage de la fibre optique reliant l'automate de surveillance de ce seuil au poste central de supervision. La remise en état est estimée à 280 000 euros HT pour une livraison prévue au printemps 2013.

- Lors de la crue de novembre 2008, la digue de Charensac n'a pas été submergée. Néanmoins, des traces ont relevé une incertitude sur une partie de l'ouvrage en termes de marge de sécurité (hauteur). Afin de lever toute hypothèse de submersion, des travaux localisés de rehaussement d'un montant de 150 000 euros seront conduits d'août à octobre 2012.

Urbanisme et crues

La crue du 4 novembre dernier nous rappelle, s'il en était besoin, les caprices de la Loire et le danger qu'ils représentent pour notre commune et ses habitants.
Il s'agissait d'une crue de fréquence décennale, sans danger aucun pour notre commune depuis les travaux du Plan Loire, même si les hauteurs d'eau à GOUDET, s'approchait du niveau d'une crue trentennale.

Pour autant, une crue de ce type nécessite une grande vigilance, car nous ne savons pas, bien sûr, à quel niveau, une crue va se fixer puis permettre à la Loire de retrouver son lit.
Les niveaux d'eau relevée à la station de GOUDET ont conduit les services de la Préfecture à déclencher la phase d'« alerte sans évacuation » du Plan de Secours Spécialisé Inondation Loire (PSSIL) le 4 novembre, vers 22h30, par appel téléphonique aux élus.

Nous avons immédiatement mis en place une cellule de crise à la Mairie et lancé, à partir de notre automate d'appel le message d'alerte sans évacuation à la trentaine de riverains les plus menacés par une crue. Cette procédure s'est bien déroulée et nous a valu un nombre limité de visites ou d'appels en mairie de quelques riverains. Seulement 2 à 3 personnes n'ont pas validé l'appel de l'automate. Nous avons directement appelé, puis nous nous sommes rendus sur place ou avons appelé d'autres personnes concernées, par exemple les responsables de la Boule amicale pour la sauvegarde des équipements sensibles dans le boulodrome. Cette procédure avec automate puis complément direct a permis un contact à tous les riverains concernés, présents à Brives-Charensac.

Cette phase d'alerte sans évacuation est une phase de sensibilisation et de préparation à une éventuelle évacuation ultérieure, si le niveau de la crue l'exige.
A ce titre, il est important de rappeler qu'il a été mis en place par l'Etat un ensemble d'outils d'information à la disposition de tous, grâce notamment à Internet, c'est le système VIGIE CRUE, faisant par ailleurs l'objet d'une large information par les médias : les alertes météo. Si vous disposez d'une connexion Internet, vous pouvez à tout moment vous connecter sur le site http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr puis à l'aide de la souris, en sélectionnant la Loire supérieure, à chaque point de relevé, disposer des hauteurs d'eau, notamment à Goudet, avec actualisation toutes les heures.

L'expérience des crues a conduit les services préfectoraux, dans le cadre du PSSIL, à lier les niveaux d'eaux à GOUDET aux phases d'alerte suivants :

P.S.S.I.L. Hauteur d'eau à GOUDET			
Pré-alerte	**3.40**	385 m³ / s	Risques éventuels
Alerte sans évacuation	**3.75**	500 m³ / s	Risques majeurs
Alerte avec évacuation	**4.00**	585 m³ / s	Evacuation

Dès que la hauteur d'eau à GOUDET atteint 4 mètres, soit un débit de 585 M³, les services de la Préfecture mettent en œuvre la phase d' « Alerte avec évacuation ». Ce niveau d'eau correspond à un niveau de crue décennale moyenne, la crue trentennale correspondant à une hauteur d'eau de 4.90 m.

m³/s	Décennale		Trentennale		Centennale	
	côte	débit	côte	débit	côte	débit
Loire Goudet	3.70	500	4.90	1000	5.90	1600

Cette phase a été déclenchée le 4 novembre dernier dès 23 heures, par appel téléphonique. Cette phase d' « Alerte avec évacuation » nous semble disproportionnée pour Brives-Charensac. Elle a été levée 2h après par Fax. Le niveau maximum à Goudet a été enregistré à 3.98 m.

Sur le site de la préfecture de la Haute Loire, on trouve un document intéressant sur l'analyse du risque inondation dans le Dossier Département sur les risques majeurs (DDRM) : **http://www.haute-loire.pref.gouv.fr/plugins/fckeditor/userfiles/file/DDRM_risque_inondation.pdf** qui indique : "L'Etat a réalisé entre 1996 et 1998 des travaux importants à Brives Charensac. Ces travaux décidés dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature en 1994 ont permis que la commune ne soit pas inondée jusqu'au niveau d'une crue trentennale". Les risques pour Brives débutent en effet à un niveau de crue trentennale, soit à 4.90 à Goudet.

En 1907

Il est intéressant de rappeler en outre, les références des crues que nous avons subies depuis septembre 1980 puis aprés la mise en œuvre du plan Loire. Par référence aux hauteurs d'eau à Goudet, ces références peuvent nous aider à anticiper le niveau de la crue que l'on risque d'avoir à Brives. Rappelons également que le volume d'eau à Goudet met de 3 à 4 heures pour arriver à Brives-Charensac, sachant que plus le niveau est fort à Goudet, plus la vitesse d'écoulement est rapide et arrive donc vite à Brives-Charensac.

Ces niveaux peuvent varier en fonction des volumes apportées par les affluents de la Loire, très variables selon les périodes, notamment La Gagne et La Gazeille, très peu importants en novembre dernier, mais très forts en 1980.

Hauteur d'eau et débit à GOUDET		
Date	**Hauteur d'eau**	**Débit m³/s**
sept.-80	Non fourni	1600
nov.-96	3.85	530
déc.-03	3.48	420
nov.-08	5.16	1000
nov.-11	3.98	542

Rappelons que la crue de 1980, de fréquence centennale, est estimée avoir eu un débit à Brives Charensac de 2.000 M³ seconde, la crue de 2008, qualifiée de fréquence cinquantenaire, un débit à Brives-Charensac de 1200 m³ seconde.

> Repas des Anciens

Le dimanche 2 octobre, à la Cafeteria FLUNCH, se retrouvaient les anciens de Brives-Charensac, invités par Monsieur le Maire Jean-Claude FERRET, pour le traditionnel repas.

Après quelques mots d'accueil, le Maire, Président du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et l'adjointe aux affaires sociales, Jeannine HERITIER, Vice Présidente du CCAS, se félicitent de voir que ce repas est toujours apprécié compte tenu du nombre de participants. Des membres du CCAS et du Conseil Municipal, le président de la Maison Pour Tous Maurice VALENTIN, sont là également pour vivre ce moment de retrouvailles qui permet aux uns et aux autres de s'entretenir des dernières nouvelles, de parler du présent, du passé, de l'avenir, et aussi d'écouter quelques blagues, de chanter et de danser.

Cette année, le repas a été accompagné par l'animateur Sébastien BONNET de Brives-Charensac qui a su faire "tourner les serviettes" et former "une belle chenille" à travers les tables de la Cafétéria FLUNCH.

Après-midi réussi !
Rendez-vous est donné à l'année prochaine !

> Conférences Séniors (à partir de 55 ans)

Dans la grande salle de la MPT bien remplie, et dans un profond silence, le Docteur GLENAT nous a fait « avancer dans l'âge ».
Il a su captiver l'attention de chacun par des mots simples et un discours bien structuré. Il nous a fait comprendre le cheminement de tout être humain ; ce qu'est vieillir et les points clefs pour bien vieillir.

La première conférence du programme SENIORS élaboré par les membres du CCAS a eu lieu le jeudi 20 octobre 2011, dans le cadre de la semaine nationale des retraités et personnes âgées « semaine bleue ». Cette première conférence fait partie d'un programme de rencontres actives et participatives de sensibilisation et d'informations.

La soirée s'est poursuivie par un débat chargé de questions auxquelles le Docteur GLENAT a répondu avec une grande simplicité.
De vifs remerciements sont allés au Docteur GLENAT.

Organisée en collaboration avec la Confédération Syndicale des Familles, la Maison pour Tous, le Centre Communal d'Action Sociale, cette conférence a été un moment très riche. Sylvain LAURENT, Président de la CSF, Maurice VALENTIN, Président de la MPT et Jeannine HERITIER, Vice Présidente CCAS, accueillaient avec plaisir le Docteur GLENAT, médecin du Centre Hospitalier Sainte Marie.

Restauration scolaire

Animée d'un esprit de coopération laïque, favorable aux écoles et collèges publics, la commune de Brives-Charensac n'a pu que se féliciter durant 18 années du service de restauration du Collège qui a fourni chaque jour de classe le repas de midi aux écoles primaires brivoises. Cette association bénéfique avait été rendue possible grâce à l'adhésion sincère de M. Chanial, Principal de l'époque, à ce projet, après consultation de sa hiérarchie et obtention de l'accord favorable de celle-ci.

Une première convention, donnant satisfaction aux deux parties, financièrement et moralement, dura 8 ans. En 2000, sous la direction Mme Vaissière, Principale du Collège, cette convention fut reconduite tacitement, pour une période de 10 ans. L'accord prévoyait, qu'en contrepartie de la fourniture des repas par le service restauration du collège, la commune, outre leur paiement, mettait à disposition une personne en appui au service cuisine, d'abord à temps partiel, puis très vite à temps complet. Le personnel communal assurait également le transport des repas à chacune des trois écoles (La République, La Mouteyre et Corsac). Au niveau du matériel (fours, lave-vaisselle) la commune a investi environ 5 000 euros.

Le 2 décembre 2009, à la demande du Conseil Général, le collège de Brives-Charensac a dénoncé la convention qui nous liait avec le collège. M. Demars, Principal, confirmait que la nouvelle convention 2010/2011devrait être sous l'autorité du Conseil Général : collectivité territoriale habilitée selon les lois de décentralisation à gérer le personnel de cuisine, d'entretien et de maintenance des collèges publics d'enseignement, ainsi qu'à en assurer les charges d'aménagement et de restructurations.

Dans cette nouvelle convention, toutes les dépenses d'investissement qu'il s'agisse de matériel, de restructuration du collège ou d'aménagement partiel ou total de la cuisine seraient réparties au prorata des rationnaires entre la commune et le collège : 48 % pour la commune de Brives-Charensac !

Cette participation était jugée inacceptable par les responsables de la commune qui ont demandé une négociation avec le Département.

En 2010, nous obtenons la prolongation de la convention pour une année. Mais, Le conseil Général demeurant inflexible à nos arguments, le Conseil Municipal par délibération du 23 février 2011 autorise le Maire à lancer le marché des fournitures de repas aux écoles publiques. A cette rentrée 2011/2012, nous nous séparons avec regret de notre partenaire.

L'entreprise Avenance devenue ELRES récemment, qui possède une cuisine centrale à Aurec sur Loire a emporté l'appel d'offre pour servir les repas aux écoliers de la commune. Le prix du repas reste inchangé. Les menus sont disponibles sur le site internet de la mairie. Prochainement des fiches informations seront également disponibles sur les produits et préparations des plats.
Pour toute information complémentaire vous pouvez bien sûr contacter la mairie.

Monsieur le Maire et les adjoints disponibles sur le temps de midi se sont rendus dans les écoles pour goûter les repas servis aux enfants. On note une satisfaction générale et les remarques qui ont été faites ont été prises en compte et transmises au service de diététique de la société ELRES.
Une commission restauration se tiendra au cours du mois de janvier pour le premier bilan.

La commune fleurit... les habitant(e)s aussi ! <

La remise des prix a eu lieu le jeudi 20 octobre en mairie. Cette année 30 candidats se sont inscrits ou ont été sélectionnés par le jury : 20 maisons et 10 balcons.
Ce sont bien souvent des candidates mais les hommes commencent à s'y intéresser.
Un grand merci à toutes les personnes qui s'investissent dans le fleurissement et qui embellissent Brives-Charensac ! Merci à tous les membres du jury : M. Didier Petit, Mme Marie Hélène Girbon, Mme Lili Falcon, Mme Régine Bayle, M. Jean Pantel, à nos deux partenaires Gamm Vert et Auchan.

L'immeuble le Boulogne du Picardie qui possède des balcons donnant sur la route du Monteil a été remarqué par le jury. Ces personnes ont été conviées à la remise des prix où elles ont été incitées à s'inscrire à notre concours pour l'année 2012.

Les gagnant(e)s catégorie « Balcons Fleuris »
1 - Mme Rioufreyt : 1 bon d'achat de 125 €.
2 - M. Devidal, Mme Raffier de la Maison de Retraite : 1 bon d'achat de 100 €.
3 - M. et Mme Loudes : 1 bon d'achat de 62,50 €.

Les gagnant(e)s catégorie « Maisons Fleuries »
1 - Mme Aelters : 1 bon d'achat 125 €.
2 - Mme Buisson : 1 bon d'achat de 100 €.
3 - Mme Mallard : 1 bon d'achat de 62,50 €.

FLEURISSEMENT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Le vendredi 21 octobre avait lieu la remise des prix de fleurissement de la communauté d'agglomération en présence de Jean Paul Grimaud directeur de l'office de tourisme, Solange Labaume et Charles Rolland membres du bureau de l'office de tourisme, ainsi que Marie Hélène Girbon Vice-Présidente chargée du Tourisme et de l'Animation.
11 communes sur 28 de l'agglomération organisent un concours communal.
3 candidat(e)s sont désigné(e)s pour chaque commune.
Madame Josette Boyer de Brives-Charensac a gagné le premier prix « catégorie première couronne » : un voyage pour 2 personnes d'une valeur de 1 200 euros. La commune de Brives-Charensac est très fière d'avoir une gagnante pour cette 3e Edition de la communauté d'agglomération.

> Les nouveaux arrivants

Pour la première fois la commune a organisé une petite réception pour accueillir les nouveaux arrivants. Elle a eu lieu le 30 septembre en mairie. Maurice Valentin président de la Maison Pour Tous était présent, Mme Danthony présidente de la Médiathèque et Véronique Belin représentait la Ludothèque. Le Maire et son conseil Municipal étaient présents.
Nous tenons à présenter toutes nos excuses à toutes les personnes qui ont attendu devant la mauvaise entrée (côté pont), l'entrée étant « Rue de Charensac » côté église, avec un accès pour les personnes à mobilité réduite.
Nous reconduirons cette réception pour les nouveaux arrivants en 2012, nous tâcherons de vérifier que personne n'attend à la deuxième entrée de la mairie !

> La saison 2011 du camping

Cette année encore, la saison du camping s'est avérée moyenne... au regard du potentiel dont nous disposons à Brives. Pour la deuxième année consécutive, le résultat du chiffre d'affaires est en baisse après trois saisons très difficiles. Mais nous constatons que l'apport de la piscine a eu un effet bénéfique sur la fréquentation, même avec un mois de juillet capricieux sur le plan météorologique.

Si la fréquentation des locations (mobil'homes et bungalows) se maintient, la partie « camping » (tentes et caravanes) a connu une légère baisse notamment en Août.

Les touristes ont particulièrement apprécié l'accueil et la disponibilité du personnel, le cadre calme et sympathique, le tout dans un espace fleuri. Nous nous devons de féliciter le gérant, Frédéric Delvart et l'ensemble de son équipe pour l'accueil, Cédric Exbrayat, responsable de l'espace restauration ouvert aussi bien à la population touristique qu'à la population locale et l'ensemble des services techniques et administratifs de la commune, services qui œuvrent toute l'année pour le bien-être des touristes.

Pour la prochaine saison, il sera important de développer une signalétique plus performante, notamment sur les axes routiers avec l'Etat et le Conseil Général et en lien avec l'Office de Tourisme de la communauté d'agglomération.

> Les actualités du Comité de Jumelage pour 2012

■ Le bal avec Tonus Musette : le dimanche 29 janvier 14h30 à la Maison Pour Tous.

■ L'assemblé Générale : le 9 février à 18h30 à la Maison pour Tous.

■ Le repas du Comité : le 3 mars au prix de 25 euros. Le lieu n'est pas encore choisi.

■ Le 9 mai : fête de l'Europe à la Maison pour Tous : concours de dessin et puzzle avec les écoles de Brives-Charensac.

■ Du 17 au 21 mai 2012 : rencontre européenne des 3 fleuves en Alsace.
Deux activités sont prévues : Tourisme et randonnée pédestre. Renseignements et inscriptions auprès de la présidente : Angèle Apcher et de Jean-Claude Roméas, Tél. 04 71 09 25 15.

■ L'échange des jeunes : du 27 juillet au 7 août.
Cette année, ce sont les jeunes allemands qui viennent chez nous.

Repas du téléthon organisé par le comité de jumelage

■ Voyage en Espagne à « San Carlès » autour du 8 septembre.

■ Voyage en Allemagne à Illerkirchberg fin novembre.

Prochains spectacles et animations <

3 jours pour la chanson française

> Vendredi 6 janvier, 20h - Tarif : 12 € et 8 € (adhérents)

■ William Schotte

Richesse de l'univers du plus flamand des chanteurs hexagonaux, drôlerie, brio, sensualité et émotion sont au rendez-vous et font de William ce « poète halluciné » reconnu qui n'a jamais eu la flemme de mouiller sa chemise pour le violoncelle, les estaminets et la tolérance.

■ Sarcloret

Sarcloret est un homme tendre et amoureux, un artiste ronchon et corrosif. Une écriture au compas : nette, mais une plume scandaleusement belle ! L'album « A tombeau ouvert – Chansons postumes vol.1 » qui couronne les 25 ans de carrière du chanteur a déjà reçu un accueil chaleureux, le retour aux sources de sa musicalité faisant le bonheur des amateurs de chansons françaises.
« Sarcloret est la plus belle invention suisse depuis le trou de gruyère. » C'est Renaud qui parle ainsi de lui qui depuis les années 80 a accouché d'un des plus beaux répertoires de la chanson francophone.

> Samedi 7 janvier, 20h30 - Tarif : 12 € et 8 € (adhérents)

■ Remo Gary

« Avec sa façon d'écrire sur le fil et de toujours retomber sur ses pattes, Remo Gary reste l'une des plus belles plumes de l'hexagone. Elle ne rime jamais à rien ». Marc Dazy
« On dit Rémo Gary écrit : « au stylo habile et à la machine à décrire ». Tout sauf avec un logiciel préformaté qui programme automatique et dérisoire d'émotion.
Là, par lui, elle est présente, instinctive, animale presque. Il faut le voir. » Michel Kemper

> Dimanche 8 janvier, 17h - Tarif : 12 € et 8 € (adhérents)

■ "Chapeau m'ssieurs dames"

« Deux jeunes chanteurs lyriques vous invitent à venir découvrir ou réécouter des extraits d'opérette dans un spectacle musical drôle et léger.
Pour tout public.
A consommer sans modération ! »
Mathilde Monfray, soprano ; Ismaël Armandola, ténor ; Claire Lapalu, piano.

> Du 5 au 30 janvier

■ Expo

« l'Anthologie de la chanson française »

en partenariat avec la bibliothèque départementale de prêt.

> Vendredi 10 février, 20h30 - Tarif : 12 € et 8 € (adhérents)

THÉÂTRE – ROBERT BENOIT

« LETTRE À MON JUGE »

« Pluie, gares désertes, vies mesquines, passion meurtrière, tout passe dans la voix de l'acteur. C'est un film sans images où les mots, implacablement, sondent un désespoir sans fond ».

Raphaël Sorin, Libération.

Simenon au théâtre, est-ce possible… ? Non, nous sommes habitués à fréquenter ce grand auteur derrière le poste de télévision, bien calé dans notre fauteuil le dimanche soir, à suivre des enquêtes du Commissaire Maigret ou à s'aventurer dans les dédales de ses romans. Simenon sur les planches, allons… Et pourtant, l'écrivain refusa à maintes reprises de céder ses droits d'adaptation à la scène à tous ceux qui lui proposaient. Tous, sauf à robert Benoît, acteur de génie qui prend à charge un monologue d'une heure quarante tiré de Lettre à mon juge.
Collaboration artistique : Natalia Apekisheva, Costume : Olessia Kozara, Lumière : Emmanuel Wetischek

> Mercredi 15 février, 15h30 - Tarif : 4 €, accompagnateur gratuit.

SPECTACLE ENFANTS

Cie Croc Sol : *« VOICI LA RECETTE »*

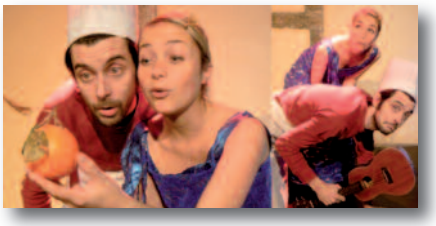

La Fée Mandoline a atteint la majorité et va bientôt obtenir sa baguette magique, délivrée par le conseil des fées. Mais avant de passer son examen, elle doit faire un dernier voyage et se rendre au pays « bonappétit », le pays des bons aliments et des bonnes saveurs. Avec son ami Axel Caramel, cuisinier-musicien, ils partent à la découverte de ce nouveau pays en musique.

> Vendredi 2 mars

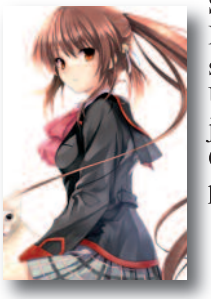

SALON DES MANGAS ET JEUX VIDEOS

Evènement tout public, venez jouer en famille, seul ou entre amis.
Une semaine festive consacrée au monde des jeux vidéos et à l'univers des mangas.
Conférences, débats et expositions vous seront proposées sur tout la semaine.

« La Nuit des Mangas » (entrée libre)
3 films à l'affiche.
Durant tout le week-end le festival vous accueillera pour diverses animations : jeux sur consoles, jeux en réseau, jeux sur anciennes consoles, concours, bar à mangas, dessin de mangas, etc...
RDV sur www.maisonpourtous-brives43.fr pour le programme détaillé des festivités.

> Samedi 17 mars, 20h30 - Tarif : 12 € et 8 € (adh.)
CONCERT – SKY ROAD
Pour fêter la Saint-Patrick comme là-bas… Joie et nostalgie de l'imaginaire Irlandais. C'est toute la musique d'un peuple, une musique pleine de chaleur, de pleurs et de rires, une ballade de Cork à Dublin sur la route du ciel.

Sky Road est né de la rencontre de quatre musiciens amoureux de l'Irlande et de la musique Irlandaise. La légende dit même que c'était un soir de brume, et qu'au sortir d'un pub, ils croisèrent le fantôme de Molly Malone, fugitive et diaphane apparition, poussant sa charrette dans un rayon de lune. Sky Road c'est une musique battue et délavée par les vents du Connemara, sentant l'âpre fumée des pubs, la pluie et les embruns de l'océan, noyée dans la Guinness…

> Vendredi 6 avril, 20h30 - Tarif : 15 € et 12 € (adhérents)
CONCERT – PAT MAC MANUS BAND
Pat McManus est originaire de Derrylin dans le Comté de Fermanagh en Irlande du Nord, il y remporte le titre de meilleur violoniste irlandais à l'âge de 14 ans ! Fondateur avec son frère du groupe Mamas Boys. Il tourne intensivement et obtient rapidement un contrat avec Jive Records et Arista aux USA où il collaborera avec Bon Jovi, Scorpions, Rush, Thin Lizzy, Sting et bien d'autres encore.

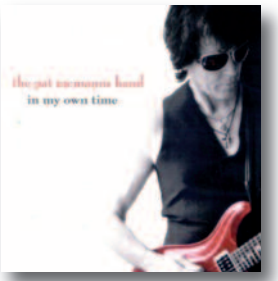

Il fera exceptionnellement halte à Brives-Charensac au cours de sa tournée française pour son album solo « In my own time » dans lequel il combine blues et rock et montre son fantastique jeu de guitare. *« Eblouïssant, vous dis-je, et j'en connais, qui après avoir écouté le Pat vont se la ranger, leur Gibson » (Blues Matters Magazine)*

> Mercredi 11 avril, 15h30 (4-6 ans) et 16h30 (7-10 ans).
Tarif : 4 €, accompagnateur gratuit.
CONTES ENFANTS "LECTURES BRUITÉES"
Découvrir les livres que l'on aurait pas ouverts, et partir à la découverte de notre monde. Parce qu'il ne faut pas cesser de lire.
Un répertoire composé de nombreux albums jeunesses, lus par une comédienne Marie Aubert et mis en « son, bruitage et bidouillage » par un musicien bruiteur Stéphane Catteau.
Quel bonheur pour des comédiens que de lire ces bijoux aux enfants. L'idée du bruitage est celle d'un accompagnement sonore à la lecture. Le bruitage doit amener une autre dimension après celle de l'illustration et de la voix seule. Le bruitage comme une plongée dans l'univers sonore d'un livre.

> Jeudi 10 mai - Tarif : comme on veut, comme on peut...
CINEMA
SOLUTIONS LOCALES POUR UN DESORDRE GLOBAL
Coline SERREAU
« Les films d'alerte et catastrophiques ont été tournés, ils ont eu leur utilité, mais maintenant il faut montrer qu'il existe des solutions, faire entendre les réflexions des paysans, des philosophes et économistes qui, tout en expliquant pourquoi notre modèle de société s'est embourbé dans la crise écologique, financière et politique que nous connaissons, inventent et expérimentent des alternatives. » *Coline Serreau.*

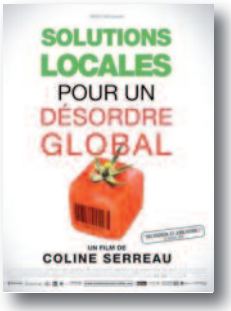

Dépassant la simple dénonciation d'un système agricole perverti par une volonté croissante irraisonnée, Coline Serreau nous invite dans ce film à découvrir de nouveaux systèmes de production agricole, des pratiques qui fonctionnent, réparent les dégâts et proposent une vie et une santé améliorées en garantissant une sécurité alimentaire pérenne.
La projection sera suivie d'un libre débat.

> Vendredi 11 mai, 20h30 - Tarif : 12 € et 8 € (adhérents)
THEATRE – LA PETITE REPUBLIQUE DES HERBEAUX
Cie Lattitude

Dans le petit hameau des Herbeaux, deux célibataires, la Marion et le « Toine », vivent depuis une bonne soixantaine d'années les misères et les grandeurs du siècle finissant. Le temps qui passe ne les a pas fait plier. Enracinés jusqu'à la moelle à cette terre maternelle, ils ont résisté à l'appel des villes par amour de ce coin de terre qu'ils se plaisent à dire « pays ». Qui pourrait les en chasser, à part la grande faucheuse ! A moins que…
La réquisition de leurs vieilles maisons pour la construction d'un parc de loisirs sonne la fin des certitudes et les menace d'expulsion…

> Samedi 8 et dimanche 9 juin - Pour tous - Gratuit.
EXPOSITION – LE PONT DES ARTS
Week-end des peintres et sculpteurs sur les bords de Loire.
Une flopée d'artistes du Velay se réunissent chaque année (devant la médiathèque) le temps d'un week-end toujours plein de surprise et résolument chaleureux.
Diverses techniques et pratiques artistiques représentées pour le plaisir des yeux et des rencontres, ainsi que des animations adultes/enfants durant l'exposition.
Vous avez des choses à montrer et souhaitez participer : contactez nous à la MPT !

A NOTER
■ Spectacle cabaret : **« la mastication des morts »** de Patrick Kermann par le théâtre du Pont Vieux. *Samedi 14 janvier 21h. 7 € à la MPT.*
■ Du 21 janvier au 9 février
Exposition « Terre Vellave, empreintes sacrées » permet de découvrir les différentes facettes du patrimoine vellave entre profane et sacré à la MPT.

ACTUALITE CYBER-BASE
« Mais pourquoi je n'arrive pas à décaler mon texte ? » , « pourquoi je ne peux pas ouvrir cette pièce jointe », « mes enfants m'ont offert cette chose mais je ne sais pas m'en servir ». Un tout petit échantillon des questions qu'on se pose lorsque l'on débute en informatique.
Pour essayer de résoudre tous ces petits et gros tracas, la Cyber-Base a décidé de créer un club informatique (ouvert uniquement aux élèves, anciens ou nouveaux, de la Cyber-Base). L'objectif est d'offrir aux personnes un meilleur suivi « après cours », de ne pas les laisser se décourager et de les aider dans l'utilisation de leur matériel que ce soit ordinateur, caméscope ou appareil photo…
Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Laurie à la Maison Pour Tous par téléphone au 04 71 02 45 69 ou par mail : **laurie.cartal@maisonpourtous-brives43.fr**

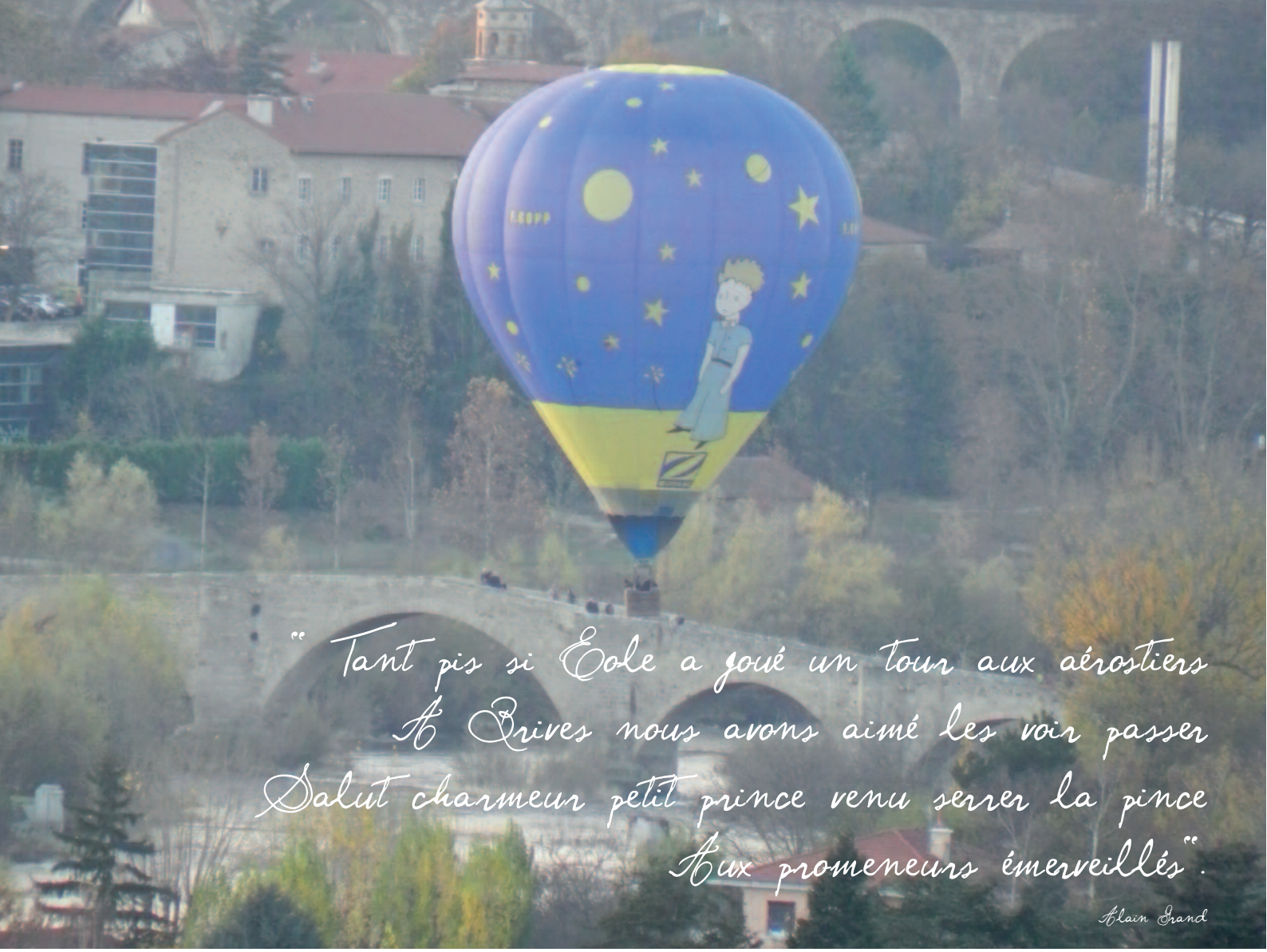

> Etat civil

AVIS DE MENTIONS DE NAISSANCE

MAMMAR Fayssal le 3 février • SIKA Evan le 3 février • DE BENEDICTIS Ambre le 12 février • DELEDALLE Tiägo le 25 février • CARLE Alexandre le 28 février • DE OLIVIERA Nina le 1er mars • AIME Lény le 9 mars • BOUNID Adnan le 11 mars • YANKAGOLA Yanis le 2 avril • TURBAN Corentin le 6 avril • TURBAN Lilian le 6 avril • FOURNEL Clémence le 12 avril • SKANDI Issan le 14 avril • GAY Célian le 24 Avril • REINHARDT Aydan le 6 juin • KARNAI Luthéo le 6 juin • KARNAI Roumaan le 6 juin • GIMENES-GIRAUD Ayron le 26 juin • ERINCI Mehmet le 2 juillet • LEVEQUE Nolan le 2 juillet • BLANC Dryss le 10 juillet • LUCAS DA CRUZ Jayson le12 juillet • DESVIGNES Tia le 17 juillet • FORMET Lyly le 6 août • KAMOUNI Bilal le 9 août • ABDAOUI Hassina le 24 août • NGUYEN-PARRADO Emma le 26 août • LEVET Albane le 27 août • JUSUFOVIC Emma le 28 août • LOZANO Lyna le 9 Septembre • BEN AMOR-PEREZ Naïm le 14 octobre • PUCHARD Maé le 15 Novembre • MIZERET Mélyna le 16 Novembre • MIZERET Sayan le 16 novembre

ACTES DE DÉCÈS

FERREBOEUF Jean le 3 Janvier • ILPIDE Christiane le 4 janvier • MAYENOBE Rolande veuve NUCCIARELLI le 6 janvier • CAZABAN Marie veuve VILLEBRUN le 8 janvier • FERRY Flora veuve DEFAY le 9 Janvier • AMBERT Maurice le 13 janvier • JOUVE Guy le 14 janvier • SALVAT Gérard le 21 janvier • CORTIAL Rosa épouse SEREIN le 3 février • CHEVALIER Jeanne veuve BRUNON le 6 février • BONNAL Marie veuve ROGUES le 6 février • CHEVALIER Jeanne veuve BRUNON le 6 février • RAVEL Rosa veuve SALVADOR le 14 février • DIVOURON Paule le 21 février • MATRIC Siba veuve BAHONJIC le 25 février • ALLEMAND Marie veuve MIALON le 27 février • DELABRE Anaïs veuve BADIOU le 2 mars • GUILLOTIN François le 4 mars • COURRIOL Louis le 4 mars • GARDES Georges le 5 mars • BAYT Baptiste le 5 mars • MEUNIER Thérèse veuve SESTIER le 10 mars • LE PRIELLEC Roger le 24 mars • SABATIER Geoffrey le 28 mars • BILLON Jean le 7 avril • HUYNK Thi Sen veuve LOCHE le 10 avril • SOUVETON Marie Louise veuve PANDRAUD le 20 avril • LAURENT Jean Pierre le 23 avril • VEY Marie veuve VERDIER le 29 Avril • JOUBERT Pierre le 1er mai • PUGNIERE Marc le 9 mai • SERDA Fernande épouse ROMEAS le 10 avril • VIGOUROUX Robert le 6 mai • MANSARD André le 18 mai • MICHEL André le 23 Mai • DUBOIS Germaine veuve BOUIX le 17 juin • BUISSON Yvonne veuve BUISSON le 20 juin • AULAGNIER Odette veuve ROCHE le 24 juin • DUTREVE Louis le 24 Juin • GIMBERT Lucien le 15 Juillet • CHAMBON Jeanne le 15 Juillet • SOLVERY Régis le 29 juillet • CHAPUIS Léon le 10 août • GRATUZE Charlotte veuve GARDES le 31 août • COLOMBET François le 12 Septembre • GAUCHET Emile le 13 septembre • ENJOLRAS Cyprien le 13 septembre • COUSTON Vincent le 19 septembre • ROGUES Marie veuve RAFFIER le 19 septembre • ARSAC Pierre le 23 septembre • REYNARD André le 24 septembre • CONDON Avit le 10 octobre • RAFFIER Jacqueline épouse GIBERT le 20 octobre • HAON Edmond le 6 novembre • MIALON Maria le 11 novembre • GIBERT Yvette le 14 novembre